

# Le 5 mai à La Neuveville

Autor(en): **Association pour la défense des intérêts du Jura**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **33 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P 34

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIII<sup>e</sup> ANNÉE

Paraît une fois par mois

N<sup>o</sup> 4 Avril 1962

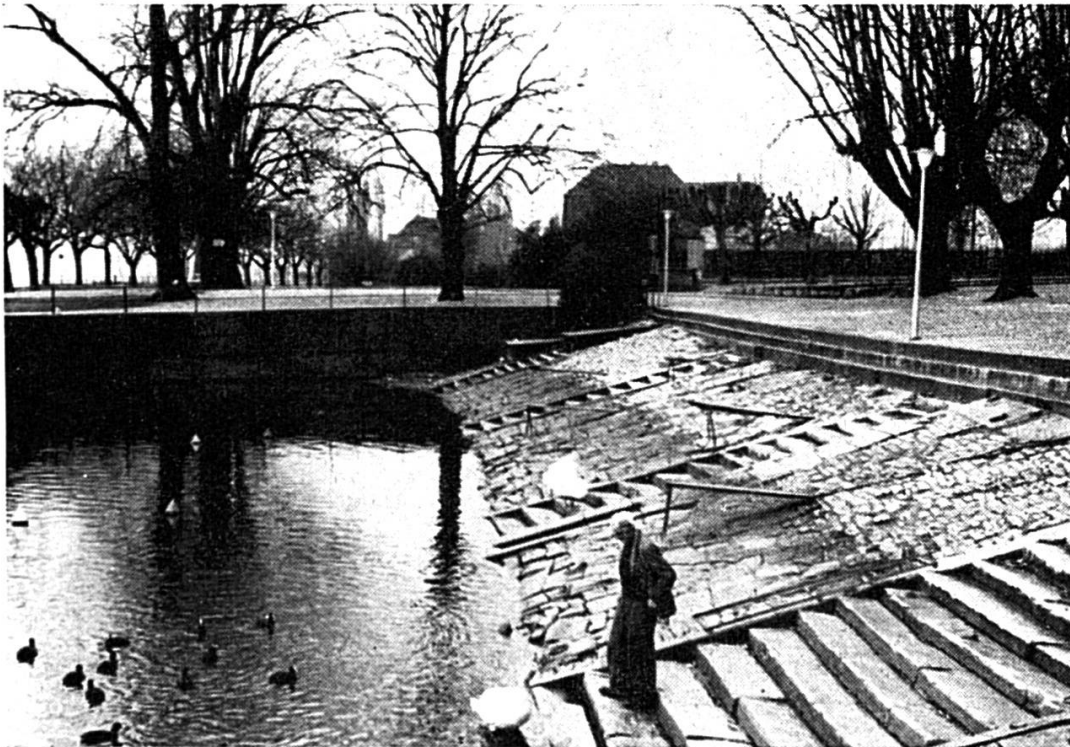
## SOMMAIRE

Le 5 mai à La Neuveville  
Le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mai 1961 à Delémont  
Rapport d'activité, exercice 1961 — Un inventeur jurassien à l'honneur  
Chronique économique

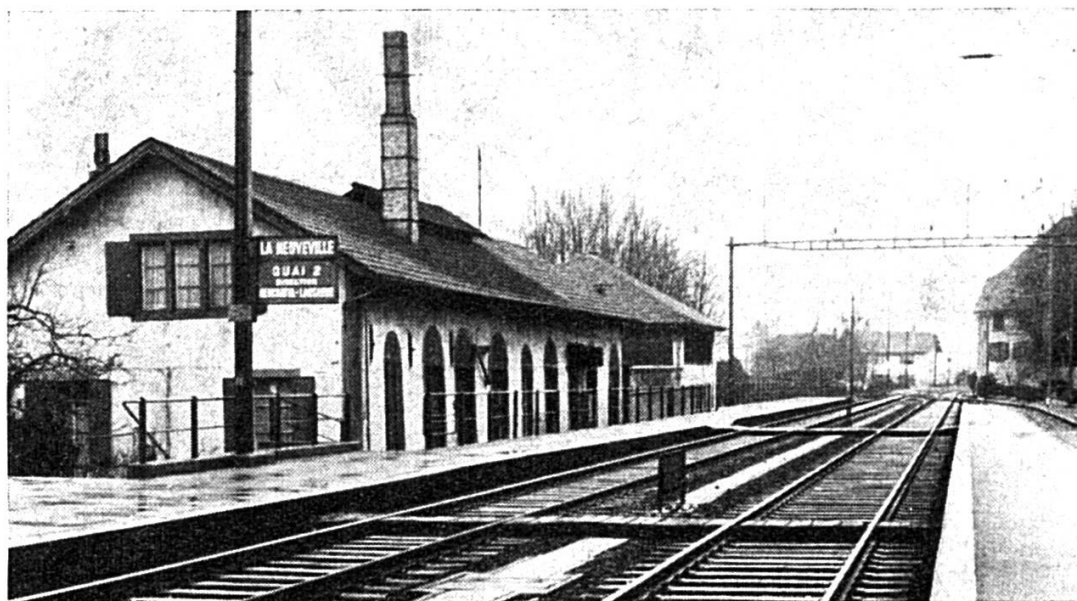
## Le 5 mai à La Neuveville

*C'est à La Neuveville que, le 5 mai, l'ADIJ tiendra son assemblée générale. Parce que, d'une part, le comité a voulu, en cette année Rousseau, organiser un pèlerinage à l'île de Saint-Pierre, toute proche. Parce que, d'autre part, le visiteur prend un plaisir sans cesse renouvelé à découvrir cette bourgade au cachet moyenâgeux dont quatre tours flanquent encore le mur d'enceinte.*

Cliché ADIJ No 485



Le port et sa magnifique promenade



L'usine à gaz qui cédera la place aux bouteilles butane

*Cependant, si tout fait penser au passé, qu'il s'agisse de ses ruelles harmonieuses avec leurs toits bruns arc-boutés les uns aux autres, ou de ses belles fontaines aux fûts ouvragés, La Neuveville, malgré les difficultés, prépare l'avenir.*

*Qu'on songe, par exemple, au problème que pose le passage de la future nationale 5 à la petite ville forte aux rangées de vieilles maisons cossues ?*

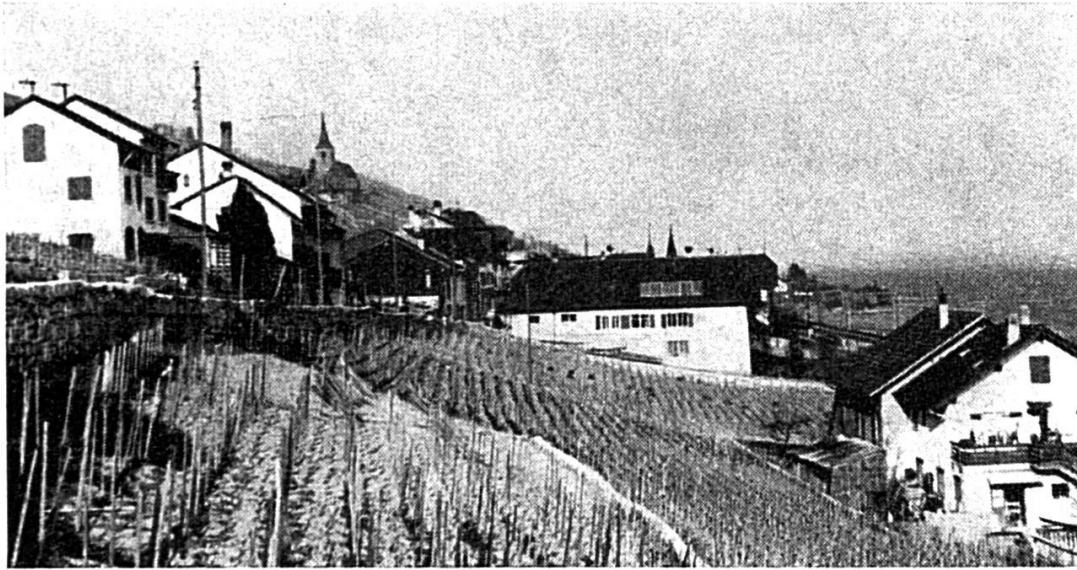
*On prévoit, sur un trajet d'un kilomètre et demi, de la construire au sud de la voie ferrée, près du lac. Pour cela, l'érection de deux viaducs, longs de quelque 400 mètres, et qui franchiraient la voie ferrée six mètres au-dessus, serait nécessaire. L'un, à l'est de La Neuveville, incomberait au canton de Berne ; l'autre, à l'ouest, sur le territoire du Landeron, serait du ressort du canton de Neuchâtel.*

*Toutefois, au sud des voies CFF, il n'y a pas seulement l'usine à gaz que l'Etat a rachetée pour la démolir. Il y a aussi le port et sa magnifique promenade. Or, les admirateurs du parc public et de sa tranquillité s'insurgent. Pourquoi ne pas passer plutôt au nord de La Neuveville par une route en corniche dans les vignes ?*

*En décembre 1956, par 156 voix contre 33, les citoyens neuevillois avaient préféré le tracé sud. Ils avaient, ce faisant, cherché à conserver sa quiétude à la zone nord, seule région où l'on peut bâtir des petites maisons familiales.*

*Fera-t-on machine arrière ? Le commerce local, quant à lui, paraît redouter un détournement trop sensible du trafic. Mais une troisième solution est envisagée. D'aucuns, s'inspirant de l'exemple de Douanne et Gléresse, se demandent si l'on ne pourrait pas déplacer au sud la voie CFF et faire passer la route à la place du chemin de fer.*

*Attention, rétorquent les constructeurs de la route. Certes, cela éviterait l'érection de deux viaducs. Mais il faudrait construire une nouvelle*



Le hameau de Chavannes qui a imposé la qualité du Schafiser

*gare puisque le bâtiment actuel est situé au nord de la voie ferrée. En outre, à La Neuveville, la ligne ferroviaire est à double voie. Les frais seraient donc beaucoup plus élevés qu'à Douanne et Gléresse. Enfin, le passage sous-voie qu'il faudrait élargir ...et approfondir, risquerait de réserver des surprises. En raison du voisinage du lac, des infiltrations d'eau pourraient se produire.*

*On le voit, de nombreuses questions se posent que l'on finira par régler. Si le vin de La Neuveville, pur et pétillant, est un véritable reflet du caractère jurassien, l'air du large permet de voir grand et de songer aux solutions de l'avenir...*

ADIJ

## L'assemblée générale de l'ADIJ

le 5 mai 1962, à 9 h. 30, à la salle du cinéma du Musée, à La Neuveville

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 9 h. 30 Assemblée générale.
- 10 h. 45 « La Suisse et le Marché commun », conférences de MM. Pierre Languetin, chef du secrétariat à la Division du commerce, au Département fédéral de l'économie publique et Georges Duplain, correspondant de Berne de la « Gazette de Lausanne ».
- 11 h. 45 Réception par la Municipalité de La Neuveville.
- 12 h. 30 Banquet à l'Hôtel J.-J. Rousseau.
- 15 h. 00 Départ en bateau spécial pour l'île de Saint-Pierre, sur les traces de J.-J. Rousseau, avec M. Pierre-Olivier Walzer, professeur à l'Université de Berne.

### ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

1. Ouverture.
2. Procès-verbal.
3. Rapport annuel.
4. Reddition des comptes, rapport des vérificateurs, décharge au comité.
5. Budget et cotisations.
6. Election du comité.
7. Nomination d'un vérificateur des comptes.
8. Programme d'activité (les membres qui désirent faire des propositions sont priés de les communiquer par écrit au président jusqu'au 30 avril).
9. Divers et imprévu.